



## OFFRE D'EMPLOI

### COORDONNATEUR(TRICE) AUX LOISIRS

#### Description du poste

Sous la responsabilité de la superviseure aux loisirs, le coordonnateur(trice) a pour responsabilité principale la gestion générale des loisirs organisés par la municipalité.

#### Responsabilités

Le coordonnateur(trice) doit superviser, organiser, planifier, coordonner et promouvoir les activités sportives, récréatives, culturelles, communautaires, les événements locaux ainsi que la gestion de la bibliothèque municipale. Le coordonnateur(trice) représente la municipalité pour les dossiers de loisirs et elle est la personne ressource pour les services offerts tels : comité consultatif des loisirs, soccer, cours, activités, événements, coordination avec les organismes, réservations des infrastructures, soutien administratif, etc.

#### Exigences pertinentes

Scolarité : Diplôme d'étude secondaire.  
Connaissances : Informatique en général, Microsoft Office.  
Qualités : Facilité à communiquer avec le public, poli, discret et courtois.  
Disponibilité : Doit être disponible sur un horaire variable.

#### Conditions de travail

Statut du poste : Temporaire, remplacement maladie.  
Horaire : L'horaire est approximativement de 8 à 16 heures par semaine et varie selon la saison ainsi que les responsabilités prévues. La période estivale étant plus occupée, l'horaire de travail exigera plus d'heure par semaine. Les journées peuvent être variables, soirs et fins de semaines à l'occasion selon les événements et activités.  
Rémunération : En fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu.  
Avantages sociaux : Régime de retraite avec cotisations de l'employeur.

---

Toute personne intéressée peut soumettre sa candidature en adressant son curriculum vitae au bureau municipal, au plus tard le mardi 2 avril 2024, à l'attention de Marc Lévesque, directeur général, aux coordonnées mentionnées précédemment ou par courrier électronique à [mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca](mailto:mun.st-theodore@mrcacton.qc.ca).

---

\* Le masculin est seulement utilisé pour alléger le texte, l'offre s'adresse autant pour les hommes que les femmes.

\* La Municipalité remercie les candidats de leurs intérêts, toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature est retenue.

\* Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir si celui-ci rencontre les exigences du poste.

\* Il est entendu que la description d'une fonction ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.